



Editorial

Avec le début de l'année 2011, prend fin une année riche en actualités et en divers chantiers pour notre association, qui fêtera son 9ème anniversaire. Fidèles à notre volonté initiale, nous n'avons cessé en 2010 de donner corps à notre crédo : contribuer à faire vivre une démocratie locale active et vivante, qui ne se résume pas aux temps forts que sont les élections municipales. Tous les signes concrets et efficaces de cet engagement sont présents : la parution régulière du Grain de Sel, fort de dossiers de fond toujours plus fouillés, l'organisation à deux reprises des Ateliers du plan local d'urbanisme, la réponse constante aux différentes enquêtes publiques relatives à des opérations d'aménagement, l'actualisation des cahiers de doléance issus des apéros de quartier, la présentation et l'explication de nos positions dans la presse. Ces quelques exemples ne sont que l'illustration d'un patient travail de fourmi qu'un petit groupe de bénévoles, encouragés par plus de 500 adhérents fidèles, s'attache à produire au quotidien. Ces femmes et ces hommes de tous horizons et de toutes générations sont animés

SOMMAIRE

Editorial.....	p 1
La vie des commissions	p 2
Commission Culture	
Commission Urbanisme	
Tribune Libre.....	p 4
Vie de l'association :	p 5
- Les troisièmes ateliers du PLU	
- Compte-rendu de la réunion de la réunion	

Plan Climat Territorial	
Ça va mieux en le disant !	p 8
- Xipots	
- Le Billet de la Josée	
Agenda de l'association	p 11
Coup de crayon sur l'actualité	p 12

Site internet :

<http://citoyensdeceret.asso-web.com>

d'une même passion : celle de la confrontation d'idées au service de l'intérêt général et celle de l'action. La tâche n'est pas facile car l'individualisme et le consumérisme ambiant ne poussent pas naturellement à se tourner vers des engagements collectifs. Dans le même temps, un certain fatalisme guette beaucoup d'entre nous, qui se disent, parfois à juste titre « à quoi bon ? ». A quoi bon donner de son temps et de son énergie pour des causes que l'on pense parfois perdues d'avance ? Avons-nous un réel pouvoir d'action et de décision après tant d'espoirs déçus ? Les questions et les faits objectifs ne manquent pas pour nous donner l'occasion de douter. Mais en même temps, on ne peut qu'être interpellés l'extraordinaire fécondité d'énergies citoyennes souvent spontanées qui ont réussi en l'espace de quelques années à faire bouger les lignes : celles du réseau éducation sans frontières aux côtés des sans papiers, celles de

collectifs de parents d'élèves qui luttent pour préserver une école de qualité, celles de citoyens qui s'engagent pour préserver une gestion publique de l'eau et encore bien des initiatives qui sont l'occasion de décliner cet adage salutaire du Conseil national de la résistance « résister c'est créer, créer c'est résister ». A des échelles et avec des ambitions différentes, ces citoyens vigilants et créateurs nous montrent que la démocratie représentative ne réalise l'idéal républicain que si elle est doublée d'une participation citoyenne constante, et d'une multitude d'espaces de débat et de création collectifs. Cette conviction représente le fil rouge que nous avons assigné à notre action, si modeste fût-elle, et que nous approfondirons avec beaucoup d'enthousiasme en 2011. Bonne année à toutes et à tous !

Domitien Détrie

LA VIE DES COMMISSIONS

Commission culture :

Je vous parle d'une vie...

Il y a, dans toutes les régions, des personnes qui, par volonté de maintenir vivants leurs souvenirs, les traditions, la mémoire collective, enrichissent les lieux dans lesquels ils vivent.

Parfois, on a l'occasion d'en croiser. Et quand, en plus, il s'agit d'une dame vive, enjouée, et chaleureuse, alors, on a beaucoup de chance.

Josette Lesueur, que nous avons rencontrée à la fin du printemps, fait partie de cette catégorie de personnes. Il faut l'entendre évoquer (d'une manière à la fois simple et poétique) les épisodes de la vie de ses parents et grands-parents.

Josette, toute sa vie, a été portée par la passion d'écrire, de transmettre les émotions, les sentiments, « les quotidiens » de vies ordinaires dans une région qu'elle aime avec ardeur : poésies, textes en prose, chroniques... Elle a rassemblé dans un livret « Le Pain d'oiseau » les « miettes de vie d'une famille de paysans »-la sienne- au début du XXème siècle. Ce n'est pas de la fiction, c'est du vécu proche en terme de distance (le col de Bousfels-Céret), et pas si éloigné en termes d'années.

Avant de laisser la parole à Josette, permettez-moi de vous présenter rapidement la famille : la mère de Josette se nomme Thérèse. Elle est née au col de Bousfels. Son père, c'est Péroulet (Pierre), sa mère Térésina (Thérèse). Le mas leur appartient, un bien de famille. Il est bien situé avec une très belle vue, mais pas assez de terre pour nourrir une femme et des enfants. Péroulet doit donc- en plus- aller travailler chez les autres... En particulier au château Bardou.

Térésina, elle, s'occupe de sa maison et elle donne un « coup de main » pour l'exploitation de la propriété. Elle n'a pas de temps à perdre, Térésina : la maison, la terre, les 2 filles. Marie est l'aînée, et Thérèse, la cadette.

Et voilà qu'une nouvelle naissance s'annonce. Cette fois, ce sont des jumelles. Impossible pour Térésina de nourrir deux enfants. Comment faire pour les garder en vie ? « Une femme à Prats de Mollo vient de sevrer son fils » Alors le père emprunte un cheval et il va emmener une des petites filles chez la nourrice. Séparation sûrement très douloureuse pour toute la famille. L'enfant reviendra quelques mois plus tard en bonne santé...

Et comme il arrive que parfois, même dans la vie réelle, des épisodes dramatiques se transforment en bonheur, il faut ajouter que de cette histoire vont naître

entre les deux familles des liens très forts d'amitié et même une très belle histoire d'amour. Et la vie continue... Deux autres filles vont venir s'ajouter aux quatre autres. Péroulet et Térésina sont maintenant les parents d'une belle famille de 6 filles, ils vont devoir se débrouiller pour les élever... Mission tout à fait accomplie. Toutes ces petites filles grandissent bien. Thérèse a maintenant l'âge d'aller à l'école. Tous les matins, elle quitte le mas de Bousfels pour se rendre à pied place des Marronniers à l'école publique. Laissons la parole à Josette, maintenant.

« Devant une carte de France accrochée au mur, Thérèse et les élèves de cette classe primaire, anôniment le nom des grandes villes de France : paris, Lyon, Marseille... La maîtresse utilise une longue baguette en bois de coudrier pour les aider à suivre. Les enfants, venus pour certains de mas éloignés, mangent sous le préau, à midi, leur repas tiré du petit panier noir à anse ; repas frugal : pain, confiture, figues, des harengs salés quelquefois. Avant de partir, le matin, la Mère a fait griller devant le feu des tartines de pain sur lesquelles on étale du saindoux ; le beurre, le fromage sont des mets réservés aux riches.

Pour rejoindre l'école, il faut parcourir huit kilomètres aller-retour. L'hiver, quand le froid se fait sentir, chaque enfant a pris soin de déposer près des cendres, un caillou tout rond. Le matin, il le prend, le tient dans ses mains ; ce caillou lui maintiendra un peu de chaleur durant un bout de chemin. Les enfants ne possèdent ni manteau ni écharpe, seul un petit fichu que la Mère a ourlé dans un mètre de tissu coupé en diagonale et qui recouvre les épaules.

A l'entrée de la ville, les enfants cachent leur caillou dans une anfruosité du mur ; ils le reprendront le soir, à la sortie de l'école, tel un trésor, pour le même usage le lendemain.

L'école est difficile pour ces enfants de paysans. Le catalan, langue des humbles, est la seule qu'ils connaissent ; il leur est interdit de la pratiquer même pendant les récréations. Ils ont découvert le monde dans la langue roussillonnaise, la langue française est dure à acquérir ! Thérèse fait des progrès, elle aime bien apprendre, elle commence à lire. Mais les petites sœurs restées au mas ont besoin d'être gardées pour permettre à Maman de faire ses travaux au dehors. Thérèse est donc retirée de l'école, c'est elle qui s'occupera des plus jeunes ! Finie, l'école ; à dix ans, s'arrête pour Thérèse la joie de s'instruire, de prolonger sa vie de petite fille. »

Josette Lesueur

Introduction de Danielle Korn

Commission Urbanisme

MUNICIPALITÉ : enfin une réunion publique sur le PLU

Après cinq années de pause (le cabinet Terres Neuves avait rendu sa dernière copie en 2005), la municipalité a enfin décidé d'aller de l'avant avec un technicien du cabinet « Terres Neuves ». Elle nous a présenté le projet d'aménagement et de développement durable, PADD, document traçant les grandes lignes du futur PLU (Plan Local d'Urbanisme).

Une chambrée moyenne se retrouvait le 1er décembre à la salle de l'Union. On peut regretter qu'un nombre plus important de nos concitoyens n'ait pas fait le déplacement. Mais peut-être que 18 heures n'était pas une heure appropriée pour les personnes qui travaillent. Finalement, cette réunion a vu essentiellement des retraités s'intéresser à l'avenir de notre ville.

Après la présentation du projet, plusieurs points ont fait débat, exprimant de fortes inquiétudes.

Si le document, en effet, tient compte de l'environnement de notre ville en voulant le préserver, tout comme il affirme vouloir protéger notre patrimoine agricole en évitant de faire des dégâts irréversibles, on peut douter de sa sincérité. En effet, sur les trois possibilités d'extension de Céret, en dehors d'une petite réhabilitation du centre-ville, les deux autres secteurs concernent justement les deux dernières zones agricoles que nous possédons. Et même si le maire coordonne l'urbanisation du plateau de Nogarède à la déviation de Céret, avec la construction du pont, construction qu'il juge lui-même lointaine, pour ne pas dire incertaine, le fait de classer cette zone agricole en zone à urbaniser dans le PLU va accélérer les friches autour de Céret. En effet, aucun autre agriculteur n'achètera ces terres pour continuer à les exploiter lorsque les propriétaires actuels vont, pour une raison ou pour une autre, arrêter de les travailler. Il ne restera que la solution du fermage.

Quant au Palau, la dent creuse que le document propose de combler avant d'en faire une zone protégée peut prendre pas mal de terres. Celles-ci sont, pour certaines d'entre elles, en friche à l'heure actuelle, d'autres cultivées. Ces propositions vont amputer cette zone d'un dixième de sa surface. Il faut rappeler que sur ces terres un investissement de 5 millions de francs a été fait grâce à 4 millions de subventions et 1 million d'emprunts. Si cette zone est

construite, qui va payer les redevances de l'arrosage au syndicat qui gère ce périmètre ? Comment vont être réglés les problèmes d'assainissement liés au quartier du pont ?

Nous proposons quant à nous le classement de toute la zone en terre agricole et un rachat par la commune des terres en friche pour en faire des jardins familiaux. Il est temps de remettre ces terres en activité et de protéger les habitations existantes des risques d'incendie.

En ce qui concerne Vignes Planes dont le maire se glorifie tant, un petit retour en arrière est nécessaire. Il ne faudrait pas que les cérétans aient la mémoire courte. Même si cette zone est constructible depuis 1981 il faut se rappeler qu'en 1999, sous la municipalité d'Henri Sicre, un projet avait été élaboré par un géomètre de Céret. La cie BRGM avait pour sa part fait une étude sur l'évacuation des eaux de tout le lotissement. Ce projet rentrait dans le cadre d'un lotissement communal avec, à l'époque, une proposition de vente laissant aux propriétaires 1 tiers de la valeur. La collectivité prenait les 2 autres tiers et urbanisait la zone. L'opération ne s'est pas faite car, dans le lot des propriétaires, il y en avait un qui s'opposait à la vente (notre maire le connaît très bien). Cette opération après création d'une ZAC aurait permis de faire le lotissement en plusieurs tranches. Elle aurait permis aussi de répartir le coût de l'évacuation de l'eau sur toute la zone ce qui n'est pas le cas avec l'urbanisation actuelle composée de six promoteurs. Le maire nous dit avoir des craintes sur la faisabilité des deux dernières tranches à cause du coût d'évacuation du pluvial (traversée de la gare avec des buses de 2 m etc... etc...) par rapport aux prix de vente des terrains. Si le lotissement des Tins, avec tout le chantier nécessaire aux busages des deux ravins, avait été conçu dans les mêmes conditions, il ne se serait jamais fait. Si Vignes Planes ne se construit pas sur toute sa surface, il y en a qui porteront une lourde responsabilité, en plus des prix exorbitants pratiqués : 350 € le m² ! Quant aux 80 logements sociaux, à l'heure actuelle annoncés sur ces lotissements, après une rencontre que nous avons eu avec un responsable de l'office d'HLM, il s'avère que les projets concernent seulement 19 logements et quelques pavillons. Plus de projets pour la suite ! Il faudrait accorder les violons... Depuis 30 ans il s'est quand même réalisé des choses à Céret : Bentes Farines, les Tins et des infrastructures importantes dans la ville.

En ce qui concerne les parkings en périphérie, cela nous paraît intéressant à condition que les navettes soient gratuites.

Pour le centre-ville, en trois ans, d'un coup de baguette magique, nous sommes passés de 338 logements inoccupés (indices INSEE 2007) à une petite centaine. Ce gros chantier de réhabilitation nous a échappé. Nous ne partageons pas le dénigrement du centre, lors de cette soirée, par un des présidents de la zone industrielle. L'avenir passe pour nous par une politique de réhabilitation, avec des aides, de tous ces logements inoccupés. Ce quartier historique a son charme et doit être réinvesti, ce qui contribuera aussi à donner du travail aux entreprises du bâtiment.

En ce qui concerne l'économie : dans le document ce volet est traité d'une façon allégée. Il semblerait qu'il y ait désaccord entre le maire, qui affirme que la zone est presque complètement occupée, et le représentant de celle-ci qui affirme que sa capacité d'accueil est encore importante. Finalement, dans cette zone qui n'était qu'industrielle, une aile commerciale a été ouverte et maintenant, pour occuper l'espace restant, on nous

propose, à la grande satisfaction de certains, d'y faire rentrer le secteur médical, sportif et culturel.

Quelle harmonie ! En conclusion le maire a répondu que le volet économique était de la compétence de la communauté de communes et que la priorité de celle-ci se situait au niveau de la commune du Boulou. On se demande qui en est le président. A quand un PLU inter-communal ?

Un cahier est à votre disposition à la mairie au service d'urbanisme. Nous vous invitons à aller consulter le document et à y apporter vos appréciations.

Quant à nous nous allons continuer nos ateliers du PLU.

Le prochain va justement traiter de l'économie, de l'emploi et du service public. Nous espérons vous y retrouver nombreux

Pour la commission PLU, Robert Jeanpierre



TRIBUNE LIBRE

CHRONIQUES FORESTIERES..... Le retour...

Petit rappel des faits.....

- Octobre 2005, la valse des grumiers commence... Durant une année, on peut estimer le passage d'au moins 180 camions (32 tonnes)!

- Mars 2009, après moultes péripéties, courriers systématiquement restés sans réponse..., est voté, lors du conseil municipal, la création d'une route de liaison entre le refuge et la piste des salines ainsi que l'adoption d'un plan de financement : 25% pour la part communale, 75% couvert par des subventions européennes.

- Juin 2009, la demande de subvention est enfin votée.....

- Décembre 2009, est votée l'inscription à l'assiette de l'exercice 2010, la vente de la coupe de bois correspondante à l'emprise de la nouvelle piste forestière ; celle-ci permettra aux grumiers de ne plus emprunter la route de la forêt, de ne plus mettre en danger les biens et la sécurité des personnes. On est en droit d'espérer que les travaux, coupe avant la montée de sève (mars 2010) et terrassement en suivant, seront terminés à l'automne 2010.....d'autant que de nouvelles coupes en forêt communale sont également prévues en 2010 !

- Février 2010, passages de camions et pelleteuses me laissent supposer que les travaux ont commencé...

- Septembre 2010, ce qui devait arriver, arriva..... Je

constate l'éboulement d'un mur de soutènement du talus bordant la route et, plus grave, adossée à ce même mur, la citerne d'eau, alimentant la maison et la conserverie, a subi des dommages au niveau de son assise occasionnant des fuites importantes et me privant d'une partie de ma réserve d'eau potable :

Estimation du coût de réfection de la cuve : 3500 euros sans parler du mur ! Furieuse, et me rappelant le mépris manifesté à mon égard par le silence en guise de réponse aux nombreux courriers adressés au maire, courriers l'informant des risques probables de dégradations de mes biens, je décide de contacter mon assurance et d'engager un recours juridique en vue d'une indemnisation.

- Samedi 20 novembre 2010, 17h, un camion, auquel est attelé un porte-char transportant un bull, manque de peu de verser sur le bas-côté, non loin du mas ; le porte char se met en travers de la route...Plusieurs personnes peuvent en témoigner et notamment les chasseurs immobilisés pendant plus de trente minutes, le temps nécessaire au chauffeur pour décharger le bull, de redresser le porte-char, de recharger le bull ! Des véhicules attendaient devant et derrière cet attelage.... Ceux de derrière en ont été quitte pour une belle frayeur ! Pourtant, la circulation de ces engins est soumise à

des jours et horaires règlementés..... et le samedi est un jour sans....

- 2 décembre 2010, quelle ne fut pas ma surprise ! Je découvre, dans l'Indépendant du jour, un appel d'offre, émis par la mairie, concernant la création de la route forestière dite de jonction !... Il aura fallu plus d'un an après l'attribution des subventions et la visite de l'expert de ma compagnie d'assurance (novembre) pour qu'enfin la mairie réagisse. Aujourd'hui, la procédure est en cours..... Bien sûr, il m'a été opposé lors de la réunion contradictoire (7 décembre 2010) que l'ouvrage était ancien.... Le pont du diable est également ancien....ma maison aussi est ancienne (environ...1650/1700 !) Assurément, elle sera encore debout quand Tinssimo sera un tas de ruine ! Les artisans Cérétans (je mets un point d'honneur à faire travailler les acteurs économiques de Céret) peuvent témoigner que mes biens sont

entretenus ! Fille d'ouvriers, j'ai dû appréhender le monde du travail dès 14 ans.... Cette maison et son environnement sont mes seuls biens, obtenus par mon seul travail (beaucoup savent combien celui-ci est dur !) et non par héritage ! Et puis, ne serait-ce que par respect envers le travail investi dans ces murs par les anciens propriétaires, envers l'aspect patrimonial que représentent toutes ces anciennes demeures, témoignage de notre passé, il est impensable de laisser tout détruire pour quelques milliers d'euros !

Ayant largement apporté ma contribution à l'élaboration de la charte forestière en Vallespir, je suis consciente de la nécessité d'exploiter la forêt, de l'entretenir, mais pas de n'importe quelle façon et certainement pas en occultant l'existence d'autrui !

Catherine David



VIE DE L'ASSOCIATION

*Le développement économique et les services publics au menu (copieux !) des troisièmes ateliers du **Plan Local d'Urbanisme (PLU)***

Après deux réunions tenues respectivement en avril (« quel modèle de développement pour Céret ? ») et en novembre 2010 (« quelle politique du logement et de l'habitat ? »), Citoyens dans les Quartiers de Céret poursuit les ateliers du Plan Local d'Urbanisme avec un 3^{ème} atelier le **2 février 2011** autour du thème « **Quelle politique de développement économique, d'emploi et de services publics pour Céret ?** ».

Volontairement large, la question qui servira de fil rouge à cet atelier se veut une illustration très concrète de la conviction qui nous anime : un bon plan local d'urbanisme est, plus qu'un document technique, une façon d'approcher le développement de la ville au travers de l'interdépendance des enjeux. Autrement dit, pas de développement harmonieux du territoire sans penser concomitamment le logement, les activités économiques pourvoyeuses d'emploi ou encore les services publics qui participent très activement de la qualité du cadre de vie et de l'attractivité de la commune.

Comme pour les deux précédents ateliers, le support de cette réunion publique sera :

- la présentation d'un état des lieux (à l'heure d'aujourd'hui, mais également avec une vision

- des dynamiques à l'œuvre sur les dix dernières années) de l'emploi et des activités économiques sur Céret, dans leur diversité (commerce, artisanat, industrie, services, etc.) mais également des services publics (services publics dits « régaliens », services à la population, enseignement, services publics locaux)
- la formulation de propositions susceptibles d'alimenter les aspects opérationnels du PLU sur ces thématiques.

Sans trop dévoiler du contenu de cette réunion, à laquelle nous vous invitons à participer nombreux, que vous soyez acteur économique ou simple citoyen, elle sera l'occasion d'évoquer des propositions très concrètes pour conforter les piliers du développement économique de Céret (dont le tourisme), d'aborder sans tabous la question de l'équilibre entre le commerce de centre-ville et la zone artisanale et commerciale Tech-Ulrich, et de dessiner une véritable ambition, que nous estimons aujourd'hui insuffisante pour ne pas dire inexistante, pour préserver le rôle de Céret comme pôle de services publics du sud du département et locomotive du Vallespir en général. L'ensemble de ces sujets seront abordés dans un esprit de contribution critique et constructive au prochain Plan Local d'Urbanisme.

Les ateliers du PLU : après la présentation du PADD, une démarche plus utile et nécessaire que jamais !

Nos lecteurs et compagnons de route peuvent légitimement s'interroger sur l'intérêt de poursuivre nos « ateliers du PLU » après la présentation récente du PADD par la municipalité à l'occasion d'une réunion publique (projet d'aménagement et de développement durable, document d'orientations générales préalable au règlement opérationnel du PLU).

Nous sommes de notre côté pleinement convaincus que cette démarche a plus d'intérêt et de sens

que jamais. Un PLU doit en effet être l'occasion d'une réflexion partagée et d'un vrai bouillonnement d'idées sur l'avenir de la ville dans tous les domaines. Or, tout nous laisse aujourd'hui à penser que nos élus se contenteront d'une concertation et d'un PLU a minima, par souhait de ne fâcher personne, par crainte d'un débat qui pourrait les dépasser mais aussi et surtout par manque d'imagination.

Avec nos ateliers du PLU, nous souhaitons prendre le contrepied de

cette approche pour ouvrir grand les portes et les fenêtres de la maison commune qu'est notre ville pour en redessiner collectivement les fondations. C'est dans cet esprit que nous rendrons publique d'ici à la fin de l'année une « feuille de route » qui rassemblera à la fois une synthèse des débats de nos différents ateliers et une série de propositions concrètes destinées à donner corps à cet « autre modèle de développement » que nous souhaitons pour Céret.



COMPTE RENDU REUNION DU 18 NOVEMBRE 2010 PLAN CLIMAT ENERGIE TERRITORIAL

Organisée par le Pays Pyrénées Méditerranée

*Inscrit dans un cadre de qualité par l'obtention de labels et reconnaissances tels que le Pôle d'Excellence Rurale, l'Agenda 21 local, ou encore le Pays d'Art et d'Histoire, le plan climat énergie s'attache sur 4 axes **stratégiques** : les ressources naturelles, le développement économique/emploi-formation, la cohésion sociale, le développement durable du tourisme*

La démarche d'un plan climat énergie comporte plusieurs étapes :

- mobiliser tous les acteurs économiques d'un territoire donné (ici le Pays Pyrénées Méditerranée)
- diagnostiquer l'existant
- mener les actions permettant d'atteindre ces objectifs

Au travers de toutes ces réflexions, l'interconnexion des sujets abordés, (aménagement, transports et développement économique) apparaît naturellement. Ont participé à cet échange sur le diagnostic climat énergie et les enjeux de territoire :

- 25 élus
- 23 techniciens
- 5 citoyens

Les thèmes abordés ont été les suivants :

- l'aménagement
- le transport
- l'habitat
- les bâtiments tertiaires
- l'agriculture

L'aménagement

Il faut en finir avec l'étalement urbain, la densité de l'urbanisation doit être l'objectif, et :

- **s'inscrire dans les documents de programmation, PLU, SCOT (Schéma de Cohérence de l'Organisation territoriale)**
- préservation des paysages
- diminution des déplacements
- diminution des coûts éclairage public (-12%)
- favorisation du maintien des services de proximités

- intégrer l'ensemble des composants du développement durable

- former les professionnels de l'aménagement
- réfléchir aux déplacements
- favoriser les énergies renouvelables

- rationaliser les réseaux pour limiter la dépense

- éclairage public
- déplacements... etc....

Exemples : A Maureillas, St Jean Pla de Corts et St Génis, des actions sont en cours, inscrites dans le cadre du PLU et portant sur la maîtrise énergétique de l'éclairage public.

Le transport

Il représente 54% des consommations du territoire et 80% des émissions de CO₂ pour les véhicules particuliers : = 2600 euros / an ; = 13% du budget des territoires

Il s'agit de développer les plans de déplacements urbains, administrations, établissements scolaires :

- covoiturage
- transport en commun
- déplacements doux
- valorisation de l'usage du vélo
- ramassage scolaire éco-citoyen.... pédibus !

L'habitat

Il représente : 32% des consommations du territoire, 40% du parc dit « ancien », 38% de résidences secondaires, 73% de maisons individuelles, 50% en tout électriques ! = 1730 euros / an ; = 9% du budget des ménages...

Et, selon les études démographiques, on devrait assister à l'installation de 13200 ménages supplémentaires ! Il faudra donc :

- isoler les logements existants
- inciter à la sobriété (1°C de moins = 7% d'économie)
- promouvoir le bois énergie
- construire « performant »
- développer l'eau chaude solaire....

Exemples : A Elne, éco quartier ; à St Jean Lasseille, lotissement basse consommation....

Les bâtiments tertiaires (publics/privés)

- mettre en œuvre les actions du conseil d'orientation énergétique :

- isoler, réguler, remplacer les équipements
- intégrer des objectifs aux contrats de gestion et maintenance
- accompagner les communes dans le suivi de leur consommation

- constituer un fond à économie d'énergie

- développer le photovoltaïque sur les toitures des bâtiments publics

- favoriser la production de chaleur bois énergie

- étudier la faisabilité de la solution bois énergie
- développer les installations et réseaux de chaleur

Exemples : Logements et bâtiments publics en réseau de chaleur à Arles/Tech, St Laurent de Cerdans et La Bastide...

- limiter l'impact des nouvelles activités :

Exemples : Création ZAE tertiaire performante au Boulou ; Création d'un établissement de santé basse consommation à St Jean Pla de Corts.

Agriculture /sylvicultures

Elles consomment 3% en énergie du territoire, 10% des émissions de CO₂, 20% de stockage (surface forestière). Si la forêt couvrait, il y a fort longtemps, la majorité du territoire français, il n'en fut pas de même quand advint l'essor industriel et notamment lors des « trente glorieuses » ! Il fallait laisser place aux grandes étendues agricoles et l'on assista à un recul inquiétant du territoire forestier.

Aujourd'hui, la forêt reprend ses droits au regard de la régression importante des territoires agricoles voulue par la mondialisation et de ce fait, **on assiste à la disparition de l'agriculture de proximité....**

Nous devons réfléchir à un juste équilibre :

- Sensibiliser les agriculteurs (groupe de travail à la chambre d'agriculture)
- Mettre en œuvre de nouvelles pratiques (exploitation forestière)
- optimiser les pratiques agricoles

- proposer le COE (conseil orientation énergétique) en agriculture/diminution de la part d'émissions CO₂
- adapter les pratiques aux évolutions du climat
- définir le schéma d'aménagement et gestion de l'eau

Bilan

- potentiel de réduction des consommations : 8%
- potentiel de réduction des émissions de CO₂ : 9%
- potentiel de production d'énergie renouvelable : 180%

Réflexions les + pertinentes

- maintenir impérativement les services publics
- divulguer plus largement les objectifs du Plan Climat Energie auprès de la population
- stopper le bétonnage à tout va des terres agricoles en terrain constructibles
- favoriser l'agriculture de proximité
- consommer local = diminution de la part d'émissions due aux transports
- favoriser l'agriculture bio
- redonner de la vie aux villages et retrouver le contact humain
- rééquilibrer des territoires.....

Une certaine amertume est dûe au sentiment de mise à l'écart de l'arrière pays..... Une démarche de Programmation d'aménagement du territoire doit être mise en œuvre à l'échelle des communes du haut Vallespir..... PLU intercommunal ?.... SCOT rural ?..... **IL Y A URGENCE !**



ÇA VA MIEUX EN LE DISANT !

XIPOTS

- *Ça y est, Jeppe, nous voilà en 2011*
- *Eh oui, Manel, et il s'en est passé des choses en cette fin d'année.*
- *Ah ça, oui ! A commencer par la disparition de ces pauvres 550 « matrioshkas », tu sais, les fameuses poupées russes que l'association des commerçants de Céret avait commandées pour envahir notre ville...*
- *Tu parles d'une histoire ! Il faut dire que la maman pingouin, qui avait été enlevée par des petits plaisantins, a eu plus de chance que ces poupées.*
- *C'est un véritable exploit, Jeppe. Le lendemain, nos valeureux gendarmes avaient bouclé l'enquête et tout était rentré dans l'ordre.*
- *C'est sûr, Manel. Pas mal de personnes aimeraient bien que leurs plaintes soient prises et surtout résolues aussi vite...*
- *Il faut dire, Jeppe, que si les poupées avaient été fabriquées en France, on aurait pu les retrouver. Mais va savoir où elles ont été subtilisées. Entre la Chine, Taïwan ou Hong-Kong et Céret, le chemin est long. Comme quoi souvent les produits les moins chers ne sont pas les plus sûrs. Sans parler des contrefaçons...*



- *Avec tout ça, Manel, il y en a un qui est ravi, c'est notre Brice Hortefeux de Céret.*
- *Brice Hortefeux ?*
- *Oui, Manel, notre premier adjoint, chargé de la sécurité. Il les tient, ses caméras...*
- *Ah bon ?*
- *Eh oui. Il a beau dire, dans un article de l'indépendant du 15 décembre, qu'il n'y songeait pas trop... Il en rêvait ! Il s'est même empressé de nous révéler les futurs sites quadrillés : le stade de la Foun Calde, le stade Fontdecave et le théâtre de verdure.*
- *Des caméras pour surveiller un stade, ça ne te rappelle rien ? La solution, pour la Foun Calde, c'est un gardien, comme ça se fait dans beaucoup de petites villes. Mais nous, on est « espéciaux ».*
- *Tu sais Manel que nous ne cautionnons pas tous ces*

- petits larcins qui se produisent en ville de ci de là, mais peut-être quelques personnes seront surprises de voir qui les commettent. La jeunesse a bon dos mais, après une soirée arrosée, c'est à la portée de quelques cérétans au-dessus de tout soupçon.*
- *De toutes façons, Jeppe, les caméras ne résoudreont pas le problème et se réfugier derrière l'Etat pour se justifier, c'est mesquin.*
 - *Peut-être, Manel, tant qu'on y est, qu'après les caméras, comme on en voit beaucoup dans d'autres villages, on pourrait mettre des feux rouges ? Ou bien alors, faire payer les places de stationnement ?*
 - *En fin d'année, je me suis cru en été, avec les bouchons. Je croyais que la piétonnisation était de nouveau en route. Erreur... Ce n'était que des travaux au centre qui bouchaient pas mal de rues.*
 - *Comme quoi, Manel, il n'y a pas besoin de grosses installations pour semer la panique. Par contre, il serait temps de remettre la rue Louis Blanc dans l'autre sens car, quand la rue de la République est bouchée, plus personne ne peut sortir.*
 - *Ces derniers temps, Jeppe, il y a une association qui a été comblée.*
 - *Ah oui ? Et laquelle, Manel ?*
 - *Eh bien, c'est le « joc de pilota ». Figure-toi qu'un particulier vient de leur construire un fronton dans la rue de la Fusterie.*
 - *Je vois de quoi tu veux parler, Manel, même que pas mal de personnes ont tiqué. Un mur de clôture de cette hauteur, ça ne s'était encore jamais vu à Céret.*
 - *Ecoute, il faut un débat pour tout, Jeppe. J'espère que ce sera le seul mais, après ça, va interdire quoi que ce soit... Encore un précédent qui se crée. Bientôt, on pourra en faire un catalogue.*
 - *Figure-toi, Manel, que le « coût » de cœur du maire pour ce casot en péril, celui qui allait être démoli au lotissement Las Hortes, m'a touché.*
 - *Il peut, Jeppe. D'abord parce que, depuis qu'il est devenu maire en 2001, c'est son premier achat foncier. Ensuite, 150 € le m², c'est ce que représente le coût de ce casot : 35550 €, c'est un beau cadeau pour le promoteur.*
 - *Peut-être, Manel, que cela fait partie d'un projet de réhabilitation de tous les casots ? Et, autour de la ville, il y en a pas mal de délabrés. Après la Mecque du cubisme, on pourrait appeler notre ville : Céret et ses 100 casots.*
 - *En tous cas, Jeppe, maintenant, il s'est lâché. Après le casot, l'hôtel Garetta. En neuf ans, c'est peu de chose mais en trois mois, ça fait beaucoup...*
 - *Remarque, Manel, qu'au conseil municipal du 23 décembre, il vient d'économiser un million d'euros.*
 - *Ah bon ?*
 - *Eh oui, notre premier magistrat a décidé d'abandonner un système avant gardiste pour la station d'épuration, système qu'il avait défendu avec acharnement et fait voter par le conseil municipal ces derniers temps.*
 - *Ça me revient, Jeppe, et on m'a dit qu'avec le système membranaire, l'eau rejetée dans le Tech était plus pure qu'avec le système des boues actives, finalement retenu.*
 - *C'est vrai. Mais le technicien qui a présenté le projet a dit au conseil municipal que, comme on n'avait pas de baignades dans le Tech et qu'on arrosait pas avec cette eau, c'était pas la peine de la rendre si pure. On peut polluer en toute tranquillité.*
 - *On m'a même répété, Jeppe, que notre maire aurait dit que des fois, entre une Citroën et une Mercedes, il faut choisir la Citroën. Donc, nous, on aura notre deux-chevaux « parce que nous le valons bien ».*
 - *Tu vois, Manel, moi, je croyais naïvement que, depuis le Grenelle de l'Environnement, on allait changer un peu les choses. Eh bien, je me suis trompé. C'est les écologistes qui vont être ravis.*
 - *Tu sais, Jeppe, il y a un autre argument de poids dans le système à boues activées : le consortium d'entreprises qui était classé numéro 1 dans ce choix comprend entre autres « Vinci » qui, je crois, est un parent de « Véolia », alors que dans l'autre système, ils n'étaient qu'en 3ème position.*
 - *C'est sûr, Manel. On peut en déduire ce que l'on veut mais...*
 - *Au moins, Jeppe, il y a une bonne nouvelle. Comme ça fait 15 ans qu'on met de l'argent de côté pour payer cette station, et avec la subvention de 800 000 € qu'on va toucher, il ne devrait pas manquer grand-chose. Et là, il va bien falloir baisser la taxe d'assainissement !*
 - *Bon, Manel, tu me diras qu'un million chasse l'autre, mais d'un côté il s'agit du budget annexe de l'assainissement et de l'autre côté, le million perdu autour de Tinssimo, ça dépend du budget général.*
 - *C'est sûr, Jeppe, ça n'a rien à voir. Et dans le dernier Grain de Sel, la Jeanne avait dit qu'il fallait montrer*

tout ce qu'on pouvait faire avec cette fameuse somme. Eh bien, en voici quelques exemples : ça permet d'assurer tous les travaux de voirie d'une année en 2010, 940 000 € étaient prévus à ce poste ; ça représente le quart des recettes « impôts et taxes » de la commune ; ça correspond au paiement de la dette pour une année ; ça représente 30% des dépenses d'investissement ; et enfin, ça équivaut au 11^{ème} de la totalité du budget de la ville : fonctionnement plus investissement. Voilà le cadeau offert à ce propriétaire foncier à l'époque. Ça se passe de commentaires.

- *Bon, Manel, on avait promis d'en parler à nos lecteurs pour leur donner une indication. Voilà, maintenant, c'est fait. Nous, en tout cas, ça nous*

pose problème.

- *Tu as vu, Jeppe, aux vœux du maire, on a aperçu une nouvelle tête.*
- *En effet, Manel, j'étais surpris de voir Jean Paul Alduy si loin de ses bases.*
- *De deux choses l'une, Jeppe, ou notre maire veut nous faire rentrer dans l'agglo ou alors il a adhéré au parti de Jean Paul Alduy.*
- *L'avenir nous le dira, Manel.*
- *Eh bien, Jeppe, il n'y a plus qu'à souhaiter de notre part et de celle de la Jeanne et de la Françoise, une bonne et heureuse année 2011, en espérant qu'elle sera meilleure que celle qui vient de s'écouler.*



LE BILLET DE LA JOSÉE

Cela s'est passé dans la forêt, en montagne, vers Fontfrède. Lorsque les feuilles des arbres sont tombées, un nid de frelons est apparu dans les arbres. Un nid bien construit, immense, qui contenait des nuées de frelons asiatiques. Vous en avez sûrement entendu parler, vers la fin de l'automne... Les pompiers sont venus, les édiles, les journalistes aussi, et tous les curieux. Car il s'agissait de détruire ce nid avec fracas et tous les frelons avec. Ils ont une caractéristique, ces frelons. Outre qu'ils sont asiatiques. Ils volent à la recherche des abeilles et les mangent ! Ils s'en nourrissent, de ces pauvres abeilles besogneuses, travaillant sans relâche afin de pourvoir à la subsistance de leur famille. Il se dit partout que, si on ne se remue pas, il n'y en aura bientôt plus, d'abeilles, à ce rythme.

Je vous vois venir. Bien sûr que non, que je n'ai pas fait de comparaison avec d'autres frelons, ceux qui se nourrissent de ces abeilles nourricières qu'on appelle abeilles ouvrières... Ces abeilles-là qui sont allées défilier dans les rues cet automne, encore et encore, afin de protester contre l'envahissement sur leur territoire de frelons voraces qui en veulent à leurs moyens d'existence. Non, je n'ai pas fait de comparaison non plus, dans notre beau Vallespir, avec cette autre race de frelons qui fond sur les abeilles agricoles en essayant de se nourrir de leurs terrains. C'est vous qui mélangez tout.

Moi, je vous parle des frelons de la montagne de Fontfrède. Ceux qui ont affolé tous les apiculteurs des environs. C'est qu'il y en allait de leur survie, à eux aussi, et de la survie de leurs

ruches. Les pompiers en ont vu pour se débarrasser du nid ! Le capitaine, pourtant bien encapuchonné, s'est même fait piquer et a dû se rendre à la clinique. Ce n'est pas rien que de vouloir exterminer ces bestioles....D'abord, ils sont teigneux. Ils sont arrivés sans rien demander à personne, ils ont envahi le territoire, et ne veulent plus s'en déloger. Et puis il y en a d'autres, bien planqués, qui attendent qu'on ait le dos tourné... Ils sont patients tous ces frelons, comme leurs cousins, ceux qui fondent sur les abeilles ouvrières et ceux qui fondent sur les abeilles agricoles. Ils font mine de ne pas être là, ils ne bougent plus, ne font aucun bruit, et au moment où vous ne vous y attendez plus, vroum, ils foncent sur vous ! Vous pouvez toujours appeler les pompiers, manifester dans les rues tant et plus, pleurer sur les terres agricoles perdues. Trop tard ! La nuée est passée, elle a tout ravagé.

Remarquez qu'ils auront l'air malin, tous ces frelons, quand ils auront tout détruit et qu'ils se retrouveront rien qu'entre eux... Ils mangeront qui, alors ? Ils feront quoi, sans ces pauvres abeilles ? N'auront plus qu'à mourir d'inanition.

Et alors... et alors.... Tout un peuple d'abeilles qui s'était bien caché, sans piper mot, dans les sous-bois, qui s'était reproduit en silence, en ordonnant à leurs abeillous de se taire, tout ce peuple pourra revenir, se ré-installer, reconstruire et elles auront gagné, les abeilles ! Hip, hip, hip, hurra !

On peut rêver, non ?

Evènements de l'Association

VENDREDI 28 JANVIER

Salle de l'UNION à Céret
A 20 h 30

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ASSOCIATION

Autour de la galette

● ● ● ● ● ● ● ●

MERCREDI 2 FEVRIER

Salle de l'UNION à Céret
A 20 h 30

LES ATELIERS DU PLU

Thème : Economie, emploi et service public

Rappel sur la programmation des ateliers du PLU

- Pour 2010 :
- Un atelier «généraliste» permettant de poser les problèmes et les enjeux d'un PLU (il a eu lieu en avril 2010 et le diaporama présenté à cette occasion est disponible sur le site de l'association.
 - Un atelier sur l'habitat et le logement social (5 novembre).

Pour 2011

- (2 février) : - Un atelier sur l'économie, l'emploi et les services publics.
(dates à préciser) : - Un atelier sur l'environnement, la prévention des risques et les déplacements.
- Un atelier sur la culture, le patrimoine et la vie associative.
+ d'infos dans les prochains numéros du Grain de Sel, et sur le site internet de l'association

Renouvellement des Cotisations

On renouvelle les cotisations à partir de janvier.
Et, bonne nouvelle, c'est toujours le même montant : 8 € pour une personne seule 10 € pour un couple
Les chèques sont à adresser à notre trésorier,

*Gilles Valentin,
20, rue des Baoussous.*

..... ✂
● Je souhaite adhérer à l'association « Citoyens dans les Quartiers de Céret » et recevoir les 4 numéros annuels du « Grain de sel ».

● NOM :

● Prénom :

● Adresse :

●

● Téléphone :

● Courriel :

● Date :

● Signature :

● Je joins un chèque de 8 € pour une personne seule, de 10 € pour un couple.

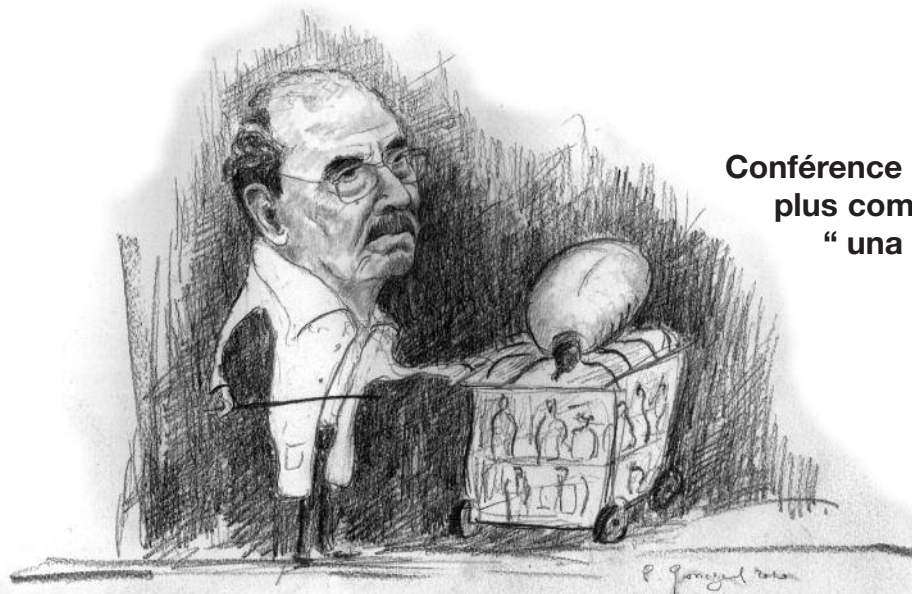
● Adresser à : « Citoyens dans les Quartiers de Céret », 18, rue de la République, 66400 Céret. Téléphone : 04 68 87 20 26

Ces bêtises qui secouent l'actualité Cérétane !

Nos élus s'unissent
pour affronter
le terrible frelon asiatique



Conférence sur le danger des tiques
plus communément appelées
“ una LLAGASTA ”



Maman pingoin a fugué
Grâce au plan JPP ils l'ont retrouvée
- Ouf !!



Ce journal n'est lié à aucun parti, aucun syndicat, aucune institution. Il n'est pas coté en bourse...
Il n'est fâché avec personne ou presque...

Directeur de la publication : Robert Jeanpierre

Imprimerie du Néoulous - Céret